

—
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Discours de S.E Monsieur le Président de la
République à l'occasion du Sommet Spécial
des Chefs d'Etat de la Région des Grands
Lacs.

Lusaka, 15 décembre 2010

- Monsieur le Président de la République de Zambie et Président en exercice de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs ;
- Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Messieurs les Chefs de Délégation ;
- Messieurs les Représentants des pays membres du groupe des Amis et Envoyés Spéciaux ;
- Mesdames et Messieurs les Hauts Responsables du système des Nations Unies ;
- Madame la Secrétaire Exécutive de la Conférence Internationale sur la Région des Grands lacs
- Mesdames et Messieurs ;
- Distingués Invités.

A l'occasion de ce Sommet Spécial des Chefs d'Etat de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), qui coïncide, fort heureusement, avec le 4^{ème} anniversaire de la signature du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs ;

Je voudrais, avant toute chose, remercier Son Excellence Monsieur le Président Rupiah BANDA pour avoir accepté d'organiser ces assises ici à Lusaka. Je voudrais le remercier aussi pour l'excellent accueil qui a été réservé à moi-même et à la délégation qui m'accompagne.

Je félicite les Chefs d'Etat de la Région, ici présents, pour l'excellence des relations que nous avons tissées entre nous et qui se sont renforcées depuis la signature du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement de la Région des Grands Lacs, le 15 décembre 2006.

Je me réjouis aussi des acquis incontestables réalisés ensemble sur la voie de la paix ainsi que de la stabilité enfin retrouvée dans notre Région.

C'est aussi pour Moi un motif de satisfaction de voir ce Sommet Spécial se tenir dans un contexte régional caractérisé par une normalisation politique et diplomatique.

Je remercie, par ailleurs, tous les participants pour la confiance qu'ils ont bien voulu témoigner à l'égard de la Conférence Internationale sur la Région des Grands lacs.

- Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Mesdames et Messieurs ;
- Distingués Invités.

Lorsqu'en décembre 2006, Nous avons signé le Pacte, nous nous sommes engagés entre autres à Nous « ***assurer que toute activité portant sur les ressources naturelles respecte scrupuleusement la souveraineté permanente de chaque Etat sur ses ressources naturelles et soit conforme aux législations nationales harmonisées ainsi qu'aux principes de transparence, de responsabilité, d'équité et de respect de l'environnement et des établissements humains*** ».

Nous avons, également, décidé « ***de mettre en place un mécanisme régional de certification de l'exploitation, de l'évaluation et du contrôle des ressources naturelles dans la Région des Grands Lacs*** ».

Notre objectif était de promouvoir et de renforcer, dans chacun des Etats membres, le développement des mécanismes efficaces pour prévenir, réprimer et éradiquer l'exploitation illégale des ressources naturelles afin de consolider la paix et de bâtir le progrès.

La République Démocratique du Congo se réjouit de cette importante rencontre et formule le vœu de voir ces assises adopter des actions régionales qui permettent de mettre fin à ce fléau.

- Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Mesdames et Messieurs ;
- Distingués Invités.

L'exploitation et le commerce illégaux des ressources naturelles sont une source certaine de financement des groupes armés.

Ils comportent les germes de l'instabilité de la Région des Grands Lacs.

A la suite de l'ampleur atteinte par ce phénomène, J'ai pris dernièrement la décision de suspendre l'exploitation artisanale des ressources minières dans les provinces du Nord- Kivu, du Sud- Kivu et du Maniema.

Cette mesure vise, notamment, à éliminer l'accès des groupes armés illégaux aux ressources minières dont le produit de vente finance des activités qui échappent au contrôle des services de l'Etat.

Elle vise également à rompre le cercle vicieux des perturbations sécuritaires avec leur cohorte des conséquences humanitaires dramatiques.

Nous voulons ainsi créer des conditions susceptibles de favoriser la traçabilité des flux des produits miniers, et permettre dès lors que Nos populations soient les premières bénéficiaires des retombées des activités minières.

Pour y parvenir, Nous sollicitons la contribution de tous les pays membres de la CIRGL et de tous nos partenaires ; car les réseaux de l'exploitation illégale des ressources minières ont des ramifications qui vont au-delà de nos frontières.

Dans cette optique, des outils pertinents ont été conçus. S'ils sont adoptés et mis en œuvre par tous dans un bref délai, ils constitueront une étape décisive dans notre démarche.

- Messieurs les Chefs de l'Etat et de Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Mesdames et Messieurs ;
- Distingués Invités.

Un engagement quel qu'il soit ne vaut que la mesure de la volonté de ceux qu'il met ensemble.

Définir les moyens de Notre combat commun est une chose ; maintenir Notre mobilisation solidaire pour leur mise en œuvre effective en est une autre.

Pour Ma part, je reste déterminé à œuvrer pour la paix et le progrès avec tous les pays membres de la Conférence et à mener une lutte sans merci contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la Région des Grands lacs

Je souhaite plein succès à Nos travaux.

Je vous remercie.

